

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Affiché le
ID : 056-215602244-20230303-01_02_2023-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

01-02- 2023

L'an deux mille vingt trois

le : 28 février

Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la salle de la Mairie, sous la présidence de

Monsieur BERTHET Michel, Maire.

Date de convocation : 13/02/2023

Présents : MM. BERTHET Michel, DANY Stéphane, GUYOT Roselyne, MICHEL
Rémi, DESFONTAINES Gilles, BRULE Corinne et PERRET Morgane

Absent : ASFEZ Peggy: a donné pouvoir à DANY Stéphane
GUILLEMOT Thomas, LE GOFF Tony

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance.

Objet : Tableau des effectifs du personnel communal

Vu la mutation de Maïté SILVANT en date du 30 avril 2022,

Vu la mutation de M OLLIVIER Anthony en date du 01 décembre 2021

Vu le code des Communes stipulant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer la liste des emplois communaux permanents temps complets et non complets, ainsi que la durée hebdomadaire de service, nécessaires au bon fonctionnement des services communaux, après en avoir délibéré,

Décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal

Postes	Grades autorisés	Durée possibles	effectifs	Vacance d'un poste
Secrétaire de mairie	-Adjoint administratif -Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe -Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe -Rédacteur -Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe -Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	-mi-temps ou -35h	1	non
Agent polyvalent	-Adjoint technique -Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe -Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe -Agent de maîtrise -Agent de maitrise principal	mi-temps ou 35h	3	non

Pour copie conforme

Fait et délibéré à St Laurent sur Oust
le 28 février 2023

Certifié exécutoire

Le Maire
Michel BERTHET

